



JOINT SDG FUND



NATIONS UNIES  
RÉPUBLIQUE DU CONGO



Programme  
Alimentaire  
Mondial

## Communiqué de presse conjoint

31 mai 2021

### L'ONU APPUIE LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

**BRAZZAVILLE** – Le Programme Alimentaire Mondial et le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones - dans le cadre d'une action conjointe mise en œuvre avec l'Organisation Mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) - organisent un atelier de plaidoyer en faveur de l'application de la loi n°5-2011 portant promotion et protection des droits des Peuples Autochtones en République du Congo.

Placée sous le haut patronage de Son Excellence M. Aimé Ange Wilfrid BININGA, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones, l'activité se déroule en présence de M. Justin ASSOMOYI, Directeur général de la Promotion des Peuples Autochtones, Mme Micheline NGUESSINI, Préfète du département de la Lékoumou et de M. Pascal NGAMILELE, représentant du Réseau national des organisations de la société civile des populations autochtones du Congo (Renorscipac).

A partir de ce lundi 31 mai 2021, des représentants de vingt Ministères, du Sénat, du Conseil départemental de la Lékoumou, de la société civile et des organisations autochtones se réunissent pour évaluer le niveau actuel de mise en œuvre de la loi précitée, afin de proposer des actions correctives concrètes en faveur des populations autochtones.

« Dix ans après la promulgation de la loi n°5-2011, et malgré les efforts accomplis par le gouvernement, l'accès des populations autochtones aux services sociaux de bases et à l'utilisation des ressources naturelles se heurte encore à la réalité socioculturelle et communautaire. » déclare M. Aimé Ange Wilfrid BININGA, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones. « L'atelier qui s'ouvre aujourd'hui, à l'initiative du Programme Alimentaire Mondial et du Ministère de la Justice, est une opportunité bienvenue qui nous permettra de renforcer et coordonner au niveau national les actions liées aux droits des Peuples Autochtones. »

Pour M. Ali OUATTARA, Représentant du Programme Alimentaire Mondial en République du Congo, cet atelier de plaidoyer s'inscrit dans la continuité des activités que mène l'agence sur le terrain. « Nos équipes travaillent au plus près des communautés autochtones du département de la Lékoumou où nous mettons en œuvre des programmes d'alimentation scolaire, où nous renforçons les capacités de groupements à travers des formations et des distributions d'équipements, où nous organisons des sessions de vulgarisation de la loi n°5-2011 et menons des plaidoyers, notamment sur la question de l'accès à la terre. »

« L'appui du Programme Alimentaire Mondial au gouvernement de la République du Congo est très transversal et s'exprime aujourd'hui à travers l'organisation d'un atelier, espace privilégié d'échanges, qui permettra la prise d'engagements forts de toutes les parties pour une application effective des textes adoptés », ajoute M. OUATTARA.

L'activité est organisée dans le cadre du programme d'amélioration de l'accès des populations autochtones à la protection sociale dans le département de la Lékoumou, mis en œuvre par trois agences des Nations Unies (OMS – Organisation Mondiale de la Santé, PAM – Programme Alimentaire Mondial et UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l'Enfance), depuis janvier 2020, avec un financement du Fonds Conjoint pour les Objectifs de Développement Durable.

« Ce programme réaffirme la pertinence des réponses conjointes et intégrées. Il consacre la complémentarité des mandats du PAM, de l'UNICEF et de l'OMS comme un élément clé de l'action de développement des Nations Unies en République du Congo » déclare M. Chris MBURU, Coordonnateur Résident des Nations Unies en République du Congo.

# # #

**Pour en savoir plus, contactez :**

**Programme Alimentaire Mondial en République du Congo**

Cécile Mercier, Chargée de communication

[cecile.mercier@wfp.org](mailto:cecile.mercier@wfp.org) ; Tél. +242 06 614 7728

Suivez le Programme Alimentaire Mondial sur Twitter @wfp\_media ; @PamCongo ; @WFP\_Africa

**Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones**

Cauchet Ngoulou, Conseiller en communication

[cauchetn@gmail.com](mailto:cauchetn@gmail.com) ; Tél. +242 06 678 5449

**Système des Nations Unies en République du Congo**

Prosper Mihindou-Ngoma, Chargé de communication

[mihindou-ngoma@un.org](mailto:mihindou-ngoma@un.org) ; Tél. +242 06 948 2672

Twitter : @UN\_Congo

Facebook : Système des Nations Unies en République du Congo